

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 23 avril 2013 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Inès Pontiroli, Roger Larose, Brian Middlemiss et Thomas Howard.

Également présent : M. Sylvain Bertrand, directeur général, M. Benedikt Kuhn, directeur général adjoint et M. Patrick Maguire de la firme EXP.

Absence motivée : Lynne Beaton, conseillère.

La session débute à 19h30.

**13-04-1528**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis juridique - Conteneurs
4. Extension chemin Odessa – Contournement 148
5. Projet de contrat – Directeur service incendie
6. Demande du “Municipality of Pontiac Advisory Committee”
7. Comité local du patrimoine
8. Rapport final EXP – Transformation du système de traitement des eaux usées
9. Entente avec MLQPA pour les opérations de dragage
10. Parc Cedarvale
11. Jardins communautaires – Accès à l'eau
12. Entente avec CEDEC
13. Correspondance de M. Major – Terrains à vendre
14. Champlain 2013
15. Appréciation de la contribution – Directeur général
16. Pour discussion : Avis juridique concernant le 1656 route 148
17. Transfert terrains agricoles
18. Église Anglicane
19. Transfert terrain Quyon Ensemble
20. Période de question du public
21. Levée de l'assemblée

L'avis de convocation ayant été transmis à tous les conseillers et constatant l'absence de la conseillère Lynne Beaton,

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les points présentés, en avançant le point #8 au point #3.

Adoptée

**13-04-1529**

**CONTRAT DIRECTEUR SERVICE INCENDIE**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat du directeur du service des incendies tel que présenté.

Adoptée

**13-04-1530**

**PUBLICATION DU DOCUMENT DU « COMITÉ AVISEUR DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC »**

CONSIDÉRANT la demande reçue de la part du « Comité aviseur de la municipalité de Pontiac » concernant la publication sur le site Internet de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le document est rédigé en anglais ;

Il est

Proposé par : Roger Larose  
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité publie le document envoyé par le « Comité aviseur de la municipalité de Pontiac » à condition que ledit document soit traduit par cet organisme et que le nom de l'organisme soit enlevé ou modifié afin d'éviter la confusion et que la population pense que ce groupe fait partie des comités municipaux.

Le vote est demandé :

Pour :	Roger Larose	Contre :	Edward McCann
	Brian Middlemiss		Dr. Jean Amyotte
	Thomas Howard		Inès Pontiroli

Rejetée

**13-04-1531**

**COMITÉ LOCAL DU PATRIMOINE**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le CCU agisse officiellement à titre de comité local du patrimoine pour la municipalité de Pontiac.

Adoptée

**13-04-1532**

**ENTENTE MOHR'S LANDING AND QUYON PORT AUTHORITY INC.**

Il est

Proposé par: Roger Larose  
Secondé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'autoriser Mohr's Landing and Quyon Port Authority Inc. à se servir du terrain municipal pour les opérations de dragage prévues dans le dossier du traversier.

Le directeur général adjoint est autorisé à négocier une entente à cet effet.

Adoptée

**13-04-1533**  
**TERRAINS À VENDRE**

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE les conseillers responsables du CCU forment un comité d'étude pour l'utilisation ou la vente des terrains municipaux et présentent un rapport à cet effet.

Adoptée

**13-04-1534**  
**CHAMPLAIN 2013**

CONSIDÉRANT la confirmation des engagements financier du CLD des Collines et du CRÉO pour un montant de 8 250,00\$ et 7 500,00\$ respectivement;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage une somme de 8 250,00\$ à même le budget 2013, poste 0262900349 pour les célébrations commémorant le passage de Champlain durant les activités de « Savourons le Pontiac », le tout pour une dépense totale de 24 000,00\$.

Adoptée

**DÉPÔT AVIS JURIDIQUE**

Le directeur général dépose l'avis juridique daté du 17 avril 2013 concernant la légalité de l'usage d'entrepreneur en construction effectué au 1656 route 148, Pontiac.

**13-04-1535**  
**APPRECIATION DE LA CONTRIBUTION – DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE Mme Marjolaine Hébert de GRH Solutions soit appointée pour effectuer la démarche d'appréciation de la contribution du directeur général. Le maire ou le maire suppléant agiront à titre de participant dans le processus.

Adoptée

**13-04-1536**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h 05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*